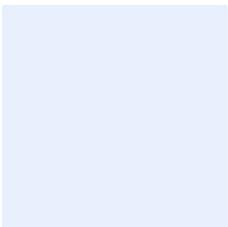


Nom d'équipe : Les Loups Blancs d'Or			
<p>Pour le 1^{er} mai : minimum 10 noms et 10 photos. Pour le 15 juin : documents finaux. Après cette date, amende 100 \$ et suspension du gérant (1 match). Les documents doivent être identiques. Exemple : Sur le contrat le # 1 est Monsieur X vous aurez donc à la photo # 1 Monsieur X. Entre le 1^{er} mai et le 15 juin il n'est pas nécessaire d'envoyer des mises à jour. Tout joueur qui aura joué 1 match devra être sur le contrat. Il ne pourra pas être retiré même si le joueur décide de ne plus jouer. Vous devez envoyer le document par courriel : liguevoyageurs@outlook.com</p>			
			
1 Alexandre Auger	2 Alexis Fortier Gauthier	3 Amélie Tremblay	4 Natan B. Foisy
			
5 Eric K. Boulianne	6 Odrée Laperrière	7 Patrick Dupuis	8 Jean-François Leblanc
			
9 Marc-Antoine Rioux	10 Sébastien Trahan	11 Vincent Biron	12 Maxime Pelletier Huot
			
13 Hubert Caron Guay	14 Christian Laurence	15 Justin Leyrolles Bouchard	16 Maxime Pelletier
			
17 Sophie Benoit Sylvestre	18 Pierre-Luc Lévesque	19	20